

**Conditions Générales du Programme Voyageur Fréquent**

Programme	Achat Minimum	Suppléments*	Types de véhicule	Disponibilité	Enregistrement
Voyageur Fréquent Standard	10 traversées allers simples en période de faible affluence.  Compte joint possible.  Un co-titulaire peut être nommé uniquement lors de l'ouverture du compte. Le co-titulaire peut effectuer une réservation en son nom, la modifier ou l'annuler en utilisant la carte de crédit liée à ce compte et voyager seul.	Des suppléments pourront être dus suivant le type de véhicule, de date ou horaires de voyage.  Des suppléments s'appliquent pour le transport des animaux de compagnie	Voitures, motos – Des suppléments sont applicables pour les minibus, camping-cars, caravanes et remorques.*	L'ouverture d'un compte et les réservations Voyageur Fréquent ne sont pas possibles à l'Enregistrement et sont soumises à disponibilité limitée.  Il est conseillé de réserver à l'avance, surtout en période de vacances scolaires et période de forte affluence.  Le compte et toute réservation effectuée sur ce compte est non échangeable.	Vous devez vous présenter à <b>l'Enregistrement</b> au moins 30 minutes (mais pas plus de 2 heures) avant l'horaire prévu de votre départ. Votre réservation n'est pas valable en dehors des horaires que vous avez réservés.  Toutefois, sur demande et sous réserve de l'application de suppléments, nous vous proposerons le prochain départ disponible.
Voyageur Fréquent FlexiPlus	10 traversées allers simples FlexiPlus.  Compte joint possible.  Un co-titulaire peut être nommé uniquement lors de l'ouverture du compte. Le co-titulaire peut effectuer une réservation en son nom, la modifier ou l'annuler en utilisant la carte de crédit liée à ce compte et voyager seul.	Des suppléments pourront être dus suivant le type de véhicule.  Des suppléments s'appliquent pour le transport des animaux de compagnie.	Voitures, motos – Des suppléments sont applicables pour les minibus, camping-cars, caravanes et remorques.*  En raison des contraintes opérationnelles, les véhicules de plus de 1.85 mètres de hauteur ne peuvent pas accéder au salon Flexiplus côté Anglais.	L'ouverture d'un compte et les réservations Voyageur Fréquent ne sont pas possibles à l'Enregistrement.  Le compte et toute réservation effectuée sur ce compte est non échangeable.	Vous devez vous présenter à <b>l'Enregistrement</b> au moins 30 minutes avant l'horaire prévu de votre départ.  Passé cet horaire limite de présentation à l'Enregistrement, nous vous proposerons le prochain départ disponible.
Offre 1 à 2 Jours Voyageur Fréquent	20 traversées allers retours.  Permet de rester jusqu'à 2 jours calendaires maximum. Le retour doit être effectué avant minuit (heure locale) le 2 <sup>ème</sup> jour calendaire à compter du départ.  Non utilisable en compte joint.  Seul le titulaire du compte peut utiliser ce compte.	Des suppléments s'appliquent pour les remorques et le transport des animaux de compagnie.	<b>Voiture, moto et remorque*</b>  Des suppléments sont applicables pour les remorques.	L'ouverture d'un compte et les réservations Voyageur Fréquent ne sont pas possibles à l'Enregistrement et par internet. Appelez le 0810 63 03 04. Les réservations sont soumises à disponibilité limitée. Il est conseillé de réserver à l'avance, particulièrement en périodes de fort trafic et de vacances scolaires.  Le compte et toute réservation effectuée sur ce compte est non échangeable.	Vous devez vous présenter à <b>l'Enregistrement</b> au moins 30 minutes (mais pas plus de deux heures) avant l'horaire prévu de votre départ. Votre réservation n'est pas valable en dehors des horaires que vous avez réservés.  Toutefois, sur demande et sous réserve de l'application de suppléments nous vous proposerons le prochain départ disponible.

\* Pour toute information concernant l'application des suppléments, consultez [eurotunnel.com/voyageurfrequent](http://eurotunnel.com/voyageurfrequent) ou contactez le 0810 63 03 04

<p><b>1. Disponibilité</b></p> <p>1.1 Les réservations effectuées à partir du compte ne sont pas échangeables. La réservation peut être annulée et une nouvelle réservation effectuée pour le titulaire ou co-titulaire du compte.</p> <p><b>2. Inscription</b></p> <p>2.1 Pour bénéficier de traversées Voyageur Fréquent, le client doit s'inscrire au Programme Voyageur Fréquent en ouvrant un compte sur <a href="http://eurotunnel.com/voyageurfrequent">eurotunnel.com/voyageurfrequent</a> ou en contactant le 0810 63 03 04. Vous ne pouvez pas ouvrir de compte directement à l'enregistrement.</p> <p>2.2 Le titulaire d'un compte peut désigner un co-titulaire du compte. Ceci n'est possible qu'à l'ouverture du compte et ne pourra pas être modifié pendant la durée de validité de ce compte.</p> <p>2.3 Un minimum de 10 traversées doit être réglé d'avance lors de l'ouverture (voir le tableau ci-dessus). Ce montant sera porté au crédit de votre compte. Le compte sera débité chaque fois qu'un voyage est réservé. Vous ne pouvez pas utiliser le crédit de votre compte pour régler un supplément, son paiement sera effectué séparément.</p> <p>2.4 A l'ouverture de son compte, le client doit spécifier s'il ouvre un compte anglais ou français. Pour les comptes anglais, les règlements sont en Livre Sterling, pour les comptes français en Euros. Les suppléments seront payés dans la devise du compte. La langue utilisée pour toutes les communications entre le titulaire du compte et Eurotunnel est définie par le choix de la langue à l'ouverture du compte.</p> <p>2.5 Le titulaire du compte Voyageur Fréquent doit être âgé d'au moins 18 ans.</p> <p><b>3. Utilisation du compte</b></p> <p>3.1 Le titulaire du compte est responsable de toutes les utilisations et opérations effectuées sur son compte. En cas de compte joint, seul le titulaire est responsable des informations liées au compte ainsi que des mots de passe. Cependant, le co-titulaire peut réserver, modifier ou annuler une réservation en son nom.</p> <p>3.2 Le titulaire du compte recevra un numéro de compte ainsi qu'un mot de passe. Ces éléments lui sont personnels et confidentiels (ainsi qu'à son co-titulaire) et ne devront pas être divulgués à une tierce personne.</p> <p>3.3 Les réservations peuvent être effectuées par le titulaire ou le co-titulaire, cependant, celui qui effectue la réservation doit être présent lors du voyage pour l'ensemble des traversées faites à son nom.</p> <p>3.4 La traversée sera refusée si la personne qui a réservé n'est pas présente lors du passage à l'enregistrement.</p> <p><b>4- Crédit porté au compte</b></p> <p>4.1 Lorsque que le paiement est effectué par chèque, les réservations doivent être effectuées 8 jours calendaires après l'ouverture du compte. Les E-Cards ne sont pas acceptées.</p> <p>4.2 Le crédit figurant au Compte est valable douze (12) mois à partir de la date de paiement. Tout crédit non utilisé expirera automatiquement et ne sera pas remboursé. Les réservations de traversées (et toute modification de réservation) devront également être effectuées et utilisées au plus tard à la date de fin de ladite période.</p> <p>4.3 Vous pouvez détenir plusieurs comptes sous le même nom.</p> <p>4.4 Une fois le Compte ouvert, il est impossible d'y ajouter des crédits. Le crédit porté au compte Voyageur Fréquent n'est ni remboursable ni transférable sur un autre compte.</p>	<p>l'ajout de cette remorque et sera à régler lors de la réservation. Vous pouvez également changer le type de véhicule utilisé après la réservation, de la même façon, un supplément véhicule peut être appliqué (exemple : Vous réservez une voiture puis changez pour un camping-car). Merci de vous reporter à la clause 5.3 et 5.4 concernant les modifications des réservations et à nos conditions générales disponibles sur <a href="http://eurotunnel.com/voyageurfrequent">eurotunnel.com/voyageurfrequent</a>.</p> <p><b>5. Réservations</b></p> <p>5.1 Le titulaire du compte ou le co-titulaire (si applicable) doit effectuer sa <b>réservation à l'avance</b> sur le site <b>Internet d'Eurotunnel</b> ou via le <b>Centre d'Appels au 0810.63.03.04</b>. Les réservations ne peuvent pas être effectuées à l'enregistrement. Pour réserver le titulaire ou le co-titulaire (si applicable) doit saisir son numéro de compte et son mot de passe. Les réservations sous soumises à disponibilités limitées. Un numéro de réservation sera indiqué pour confirmer le voyage. Une confirmation du numéro de référence sera envoyée à l'adresse email enregistrée sur le compte.</p> <p>5.2 Tout supplément est dû dans la devise du compte par carte bancaire uniquement. Les suppléments ne peuvent en aucun cas être payés en utilisant le crédit du compte Voyageur Fréquent.</p> <p>5.3 Les réservations peuvent être modifiées ou annulées au plus tard 24h avant le départ (sous réserve de disponibilité et du règlement de tout supplément applicable)</p> <p>5.4 Si une réservation est annulée dans la période de validité du Compte (12 mois), votre compte sera crédité du montant correspondant à la réservation initiale. Tout supplément versé sera, quant à lui, remboursé. Le remboursement des suppléments payés ne peuvent se faire au guichet d'enregistrement.</p> <p>5.5 Les billets Standards Voyageur Fréquent et 1 à 2 jours Voyageur Fréquent ne peuvent pas être surclassés en billets FlexiPlus.</p> <p><b>6. Voyage</b></p> <p>6.1 La personne qui réserve <b>doit impérativement être présente lors de tous les voyages réservés à son nom</b>. A l'enregistrement le titulaire du compte doit présenter la carte bancaire utilisée à l'ouverture du compte, son numéro de Voyageur Fréquent et son numéro de réservation. Le co-titulaire devra présenter sa carte bancaire enregistrée pour information lors de la création du compte.</p> <p>6.2 Si la carte bancaire du co-titulaire n'est pas enregistrée (voir 6.1) la traversée sur ce compte Voyageur Fréquent devra être validée au Point d'Information de notre bâtiment Passagers.</p> <p>6.3 Une carte bancaire de société peut être utilisée pour ouvrir un compte Voyageur Fréquent mais <b>DOIT</b> être présentée à l'enregistrement par la personne qui a effectuée la réservation et doit être au nom du titulaire ou du co-titulaire (si applicable) qui devra être présent dans le véhicule lors de l'enregistrement.</p> <p>6.4 Eurotunnel se réserve le droit de refuser un voyage et de demander le paiement d'un billet plein tarif si la carte bancaire ne peut pas être présentée ou si le titulaire ou co-titulaire (si applicable) du compte Voyageur Fréquent n'est pas présent ce jour là à l'Enregistrement.</p>	<p>7.2 Eurotunnel se réserve le droit de refuser une demande d'ouverture de compte s'il y a eu préalablement constat d'abus dans l'utilisation du programme Voyageur Fréquent, un non respect des règles ou des conditions applicables.</p> <p>Le refus d'ouverture ou fermeture d'un Compte est à l'entière discrétion d'Eurotunnel, tout comme le droit au remboursement des traversées non utilisées.</p> <p>7.3 Eurotunnel se réserve le droit de refuser d'ouvrir ou de fermer un compte Voyageur Fréquent sans que sa responsabilité ne puisse être engagée. Le Titulaire fera donc son affaire de toutes les conséquences directes et/ou indirectes (frais, pertes, demande d'indemnisation) subies ou qui pourraient être subies par lui-même ou tout tiers.</p> <p><b>8. Loi applicable et juridiction compétente</b></p> <p>8.1 Lorsqu'un client ouvre un Compte en français, ce contrat sera soumis au droit français, et il sera interprété conformément à celui-ci ; les deux parties à ce contrat se soumettent de manière irrévocable à la juridiction des tribunaux français. Lorsqu'un client ouvre un Compte en anglais, ce contrat sera soumis au droit anglais, et il sera interprété conformément à celui-ci ; les deux parties à ce contrat se soumettent de manière irrévocable à la juridiction des tribunaux anglais.</p> <p><b>9. Conditions Générales de Vente et Conditions Générales de Transport d'Eurotunnel</b></p> <p>9.1 Les Conditions Générales de Vente ainsi que les Conditions Générales de Transport d'Eurotunnel sont applicables. En cas de contradiction entre les présentes Conditions Générales et les Conditions Générales de Vente d'Eurotunnel, les présentes Conditions Générales relatives au Programme Voyageur Fréquent prévaudront et seront appliquées. En cas de contradictions entre les présentes Conditions Générales du Programme Voyageur Fréquent et les Conditions Générales de Transport d'Eurotunnel, les Conditions Générales de Transport d'Eurotunnel prévaudront et seront appliquées. Ces documents sont disponibles sur le site internet ou sur simple demande adressée à Eurotunnel.</p> <p><b>10. Protection des données</b></p> <p>10.1 Afin de permettre à Eurotunnel de fournir ce service au titulaire de compte ou co-titulaire. Il nous est nécessaire de conserver les informations (données) personnelles de nos clients. Pour consulter notre charte de confidentialité, veuillez consulter la <a href="#">Politique de protection des données personnelles et des cookies</a> ou de prendre contact avec le <a href="#">Centre d'Appels au 0810.63.03.04</a>.</p> <p>10.2 Eurotunnel souhaiterait conserver les données vous concernant afin de vous tenir informé(e) des offres et services Eurotunnel ainsi que des offres des sociétés tierces que nous pensons susceptibles de vous intéresser. Nous souhaiterions également pouvoir vous contacter afin d'obtenir votre avis sur nos produits et services et utiliser vos données dans le cadre des formations de notre personnel. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant à tout moment, conformément à la loi informatique et libérée du 6 janvier 1978 modifiée, en vous adressant à Eurotunnel: Service Relations Clients, Siège d'Exploitation, BP 69, 62904 Coquelles Cedex. ou cliquez sur <a href="http://www.eurotunnel.com/fr/désinscrire">www.eurotunnel.com/fr/désinscrire</a></p> <p><b>11. Utilisateurs de fauteuils roulants</b></p> <p>Les utilisateurs de fauteuils roulants sont à déclarer lors de la réservation. Les consignes formulées lors du voyage sont à respecter.</p>
--	--	---

4.5 Le crédit du compte peut être utilisé uniquement pour la réservation de voitures et motos et ne peut être utilisé pour le paiement d'autres produits et services comme les suppléments animaux de compagnie, suppléments véhicules, remorques.

4.6 Les réservations Voyageur Fréquent et le crédit de votre compte ne peuvent pas être cumulés avec une autre promotion ou offre spéciale.

4.7 Un supplément véhicule est applicable dans certains cas et viendra s'ajouter au crédit que vous avez déjà utilisé sur votre compte pour effectuer votre voyage. Exemple : Vous avez utilisé une partie du crédit de votre compte pour réserver un voyage en voiture et finalement vous décidez de lui ajouter une remorque, un supplément véhicule est applicable pour

6.5 Conformément aux Conditions Générales de Vente d'Eurotunnel, les réservations ne sont valables que pour l'heure de voyage réservée et pour le type de véhicule indiqué. Cependant, votre réservation peut être modifiée suivant disponibilité et règlement des suppléments jusqu'à 24 heures avant votre voyage.

#### **7. Droits d'Eurotunnel**

7.1 Eurotunnel se réserve à tout moment le droit de modifier, voire de supprimer tout ou partie du programme Voyageur Fréquent, ainsi que le droit de modifier les présentes conditions générales, sans préavis ni notification préalable. Dans de telles circonstances, Eurotunnel remplira ses engagements envers tout crédit payé et toute réservation déjà effectuée.

#### **12. Transport d'armes à feu et munitions**

Toute arme à feu et munitions doivent être déclarées à l'Enregistrement et transportées en respect des instructions mentionnées sur les panneaux de signalisation présents sur les Terminaux. Merci de lire les Conditions de Transport d'Armes à feu et de Munitions à bord des navettes Passagers Eurotunnel.

#### **13. Transport de Carburant**

Merci de lire les Conditions de Transport de Carburant. Celles-ci sont également disponibles au point d'accueil de nos bâtiments passagers.